



Accueil Scolaires

Paradise & Publics

Centre d'art contemporain
Recherches et expérimentations
6 rue Sanlecque
44000 Nantes

mediation.paradise@gmail.com

<https://www.galerie-paradise.fr/>

Facebook Galerie PARADISE

Instagram Galerie paradise

Vimeo Paradise TV

Soundcloud Radio Paradise

Nous sommes un lieu spécifiquement dédié aux résidences d'artistes nationaux et internationaux. Nous sommes un centre d'art contemporain au coeur d'un territoire, dans le quartier Madeleine Champs-de-Mars. Nous mettons à disposition des artistes résidents: une bourse de recherche, un appartement, un atelier et un lieu d'expositions de 100 m². Véritable lieu de recherches, d'expérimentations et d'expositions, Paradise propose un cycle de 5 à 6 résidences d'artistes par an où l'enjeu est de créer et d'exposer, dans une dynamique d'échanges avec le public. Pour une majorité d'artistes invités en résidence, nous proposons une première exposition qui permet d'aborder leur travail avec un choix d'œuvres déjà existantes. Une deuxième exposition présente les œuvres réalisées par l'artiste lors de sa résidence.

Nous désirons mettre en relation la production artistique, les artistes ainsi que les publics. Il est, dès à l'origine du projet, la volonté de permettre à tous de rencontrer des artistes et leur travail. En accès libre, la galerie, largement vitrée, s'intègre à l'espace public. Nous organisons des manifestations qui facilitent l'accès à l'art contemporain : des expositions, projections, colloques, cours, conférences, concerts, festivals... Nous voulons organiser et développer l'accueil des publics et l'offre de médiation, d'éducation et de transmission de l'art contemporain.

Nous mettons en place une programmation régulière d'actions de médiations : Rencontre et discussions avec l'artiste exposant, Visite d'atelier, découverte de l'exposition, atelier de pratiques artistiques et pédagogiques, Mise à disposition de fiches pédagogiques ainsi qu'un espace de ressources et outils.

Paradise propose des visites guidées adaptées ainsi que des ateliers artistiques en destinations des scolaires, allant du cycle 1 à l'enseignement supérieur. Nous désirons favoriser l'échange sur les diverses pratiques artistiques tout en développant la créativité de chacun. L'objectif étant de mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) avec les établissements et groupe scolaire intéressés, afin de rendre plus accessible le milieu de l'art



Les rencontres

- **Découvrir et visiter une exposition avec un.e médiateur.ice.**

Les visites s'effectuent pendant les horaires d'ouverture de la galerie, du mercredi au samedi de 14h à 18h. Le/la médiateur.ice encadre une visite allant de 30 min pour les maternelles et 1h pour les autres groupes. Les groupes doivent être composés de 30 personnes maximum (accompagnateurs compris) par visite. Paradise prend en charge les frais générés par la visite.

- **Visiter l'atelier et découvrir le processus de création de l'artiste lors de sa résidence.**

Nous proposons de plonger les élèves dans le cœur même du processus créatif d'un artiste en résidence. Une visite de l'atelier de l'artiste exposant à Paradise est organisée d'une durée de 30 min pour les maternelles et 1h pour les autres groupes. Cette visite aura lieu à Paradise en présence de l'artiste. Les groupes doivent être composés de 30 personnes maximum (accompagnateurs compris) par visite. Paradise prend en charge les frais générés par la visite.

Les connaissances

- Espace ressources & outils pédagogiques en accès libre, sur les plateformes numériques [Radio Paradise](#) et [Paradise TV](#) .
- Mise à disposition de fiches pédagogiques pour préparer une visite, un atelier ou se familiariser avec la démarche de l'artiste invité en résidence.

La pratique

Nous organisons des ateliers de pratiques artistiques et pédagogiques à partir de la démarche du travail et des œuvres de l'artiste exposé. Les ateliers se déroulent directement dans notre espace d'exposition où les classes auront un accès unique dans l'atelier de l'artiste. Encadré par un.ne médiateur.trice, les ateliers ont une durée de 30 min pour les maternelles et 1h pour les autres groupes. Les ateliers sont à prévoir le lundi de 9h à 18h et en semaine en matinée uniquement (samedi compris) de 9h à 14h. Des dossiers pédagogiques sont transmis aux enseignants avant chaque exposition pour un premier échange sur les notions de l'exposition, l'artiste et les œuvres.

Les frais pour un atelier sont de 35€/heure + frais kilométrique 0,5€/km. Paradise se charge de tout le matériel sauf cas exceptionnel ou demande particulière. Possibilité d'utiliser le pass culture. La présence de l'artiste sur les visites de l'exposition et des ateliers pédagogique se fera en fonction de ces disponibilités pendant son temps de résidence.

Pour toute demande ou renseignements complémentaires, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante **mediation.paradise@gmail.com**